



Paris, le 6 mars 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

Sivens : retour à la légalité

Après 20 ans de procédures, un drame, des mois d'occupation, une nouvelle décision a été prise démocratiquement par le Conseil général du Tarn : il prévoit un projet de moindre importance (750 000 m³) et situé à 300 m du site initial, et qui tient compte des besoins en eau pour l'agriculture, le tourisme, l'étiage des cours d'eau. La FNSEA, dans un contexte tendu, salue le courage de l'assemblée départementale.

La FNSEA veut le respect de la loi, l'évacuation des zadistes et le début des travaux sans délai.

Nous faisons confiance aux institutions et continuons à appeler au calme, c'est la base du vivre ensemble républicain.

Contact :

FNSEA : Thomas Fené - 01 53 83 47 06 - thomas.fene@fnsea.fr